

Rapport parlementaire sur les effets secondaires des vaccins anti-Covid : enfumage!

écrit par Henri Dubost | 12 juin 2022





Les députés et sénateurs membres de l'[Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques \(OPECST\)](#), office présidé par Cédric Villani, ont publié ce vendredi un [rapport d'étape](#) sur les effets indésirables liés aux « vaccins » contre la covid-19. **Comme on pouvait s'en douter, ils adressent un satisfecit appuyé au gouvernement** sur le suivi en matière de pharmacovigilance dont ces « vaccins » ont fait l'objet.

« En même temps », ils déplorent qu'une « *communication institutionnelle défailante* » ait pu inquiéter les populations quant à l'innocuité des substances injectées à des millions de Français... **Pour nos parlementaires-carpettes, ce n'est pas le nombre anormalement élevé d'effets secondaires – ainsi que leur gravité – qui a été de nature à semer le trouble chez nos concitoyens, mais le fait que le gouvernement n'a pas vraiment su leur expliquer à quel point ces substances étaient sûres. Ou comment prendre les Français pour des enfants irresponsables...**

En début d'année, de nombreuses pétitions citoyennes avaient

atterri sur le site du **Sénat**, demandant la création d'une **commission d'enquête parlementaire** sur les effets délétères de ces substances. [L'une d'elles avait atteint les 33 600 signatures](#)

Comme on pouvait s'en douter, nos parlementaires se sont bien gardés de s'interroger sur l'innocuité des produits dénommés « **vaccins** » qui ont été mis sur le marché dans le total non-respect des règles qui prévalent à la délivrance de l'[AMM](#) de médicaments.

« Le système de surveillance des médicaments, piloté par l'[ANSM](#), a fait preuve d'une mobilisation remarquable et d'une transparence inédite au cours de la campagne vaccinale. » affirme ainsi de manière louangeuse le rapport. Selon trois des principaux rapporteurs, le député **Gérard Leseul (PS)**, et les sénatrices **Sonia de La Provôté (UC)** et **Florence Lassarade (LR)**, le souci du gouvernement en matière de pharmacovigilance a permis *« d'affiner en temps quasi réel l'estimation de la balance bénéfices/risques associé à chaque vaccin »*.

Le rapport s'appuie sur des **auditions réalisées début avril et fin mai 2022**, toujours sous la houlette de l'**OPECST**. On regrettera que ces auditions, entièrement filmées, n'aient fait l'objet d'aucune diffusion sur le site du Sénat. Quatre membres du [Conseil scientifique indépendant \(CSI\)](#), la statisticienne [Christine Cotton](#), l'informaticienne [Emmanuel Darles](#), le mathématicien [Vincent Pavan](#), ainsi que le [Dr Amine Umlil](#), pharmacien hospitalier au centre hospitalier de **Cholet**, y ont entre autres alerté sur les augmentations historiques et inédites de certaines pathologies, notamment :

- une augmentation de 1788% concernant les troubles du cycle menstruel,
- 732% d'AVC en plus durant 2021, dus – ou qui

- pourraient être causés – par ces injections,*
- *autant de cécités durant huit mois de vaccination que pendant 30 années cumulées, tous vaccins confondus.*

Ces données sont introuvables sur le site de l'[ANSM](#) qui refuse de communiquer à leur sujet. Ils proviennent de sources étrangères, en particulier des bases de données américaines de pharmacovigilance [VAERS](#).

Fin mai dernier, Gérard Leseul a reconnu qu'il s'agit « du premier rapport pour lequel nous avons autant de remontées sur les réseaux sociaux, finalement assez agressifs. Je dois dire que de très, très loin, ce sont les auditions qui se sont déroulées dans le climat le plus tendu de toute cette mandature, avec des interpellations constantes : Monsieur Villani, vous n'auriez pas dû laisser l'OPECST auditionner telle personne, telle personne va prendre prétexte du fait qu'elle est auditionnée pour se donner de la crédibilité au sein d'une communauté... Monsieur Villani, vous faites de la rétention d'informations en ne diffusant pas les auditions privées... Monsieur Villani, vous voulez cacher la vérité... Monsieur Villani, vous avez laissé les antivaccins entrer au Parlement, l'OPECST ne se remettra jamais de la honte dans laquelle vous l'avez traînée, etc. Tous les jours sur Twitter, je reçois mon lot d'interpellations, d'injures. Tous les jours, des e-mails me demandant de rendre telle ou telle audition publique... En ce moment, on reçoit quelque chose comme 1 000 e-mails par jour, qu'ils arrivent au secrétariat de l'OPECST ou dans ma boîte mail de député. Dans ce contexte tendu, je mets un point d'honneur à bien respecter les règles et les procédures, à laisser une bonne marge de manœuvre aux rapporteurs et au secrétariat, à rester concentré malgré les interpellations et les pressions contradictoires. »

« La collectivité nationale aurait sans doute davantage dû faciliter les remontées de pharmacovigilance, que ce soit en direct, ou au travers du corps médical », reconnaissait déjà le député.

Le rapport publié ce vendredi embraie timidement dans cette direction, affirmant : « **La confiance dans le vaccin ne peut venir que d'un discours de vérité sur les effets indésirables** ».

Sans remettre en question le **dogme de l'innocuité des substances dénommées « vaccins »**, l'Opecst reconnaît néanmoins que la campagne de vaccination « **a été source d'inquiétudes pour une partie de la population** », notamment en raison de la vitesse de développement des vaccins reposant sur de nouvelles technologies. Les rapporteurs regrettent « **que la communication institutionnelle sur les effets indésirables ait été trop discrète par rapport à la communication incitant à la vaccination** », en estimant que la confiance dans le vaccin ne pouvait venir que « **d'un discours de vérité sur les effets indésirables.** ». Dont acte...

L'Opecst plaide pour la « **pédagogie** » et la « **transparence** », ainsi que pour « **l'accompagnement des personnes souffrant d'effets indésirables, trop marginalisées aujourd'hui.** ». Un simple vœu pieux, puisqu'il ne s'accompagne de la part de nos parlementaires d'aucune proposition globale concrète mais d'un simple saupoudrage au cas par cas.

C'est ainsi que parmi les **très nombreux effets secondaires** détectés lors de la campagne de vaccination, les parlementaires ne reviennent que sur **quelques-uns d'entre eux**, entre autre sur les **syndromes pseudo-grippaux** et les **thromboses atypiques ou les myocardites**. Ils en détaillent les traitements potentiels, mais aussi l'accompagnement administratif des personnes touchées, comme les demandes d'indemnisation, qui obéissent au régime habituel des vaccins obligatoires, avec une procédure gratuite auprès de l'[**Office national d'indemnisation des accidents médicaux \(ONIAM\)**](#), ne

nécessitant pas d'avocat.

Les parlementaires déplorent « ***une polarisation de la société entre les défenseurs des vaccins et ceux qui craignent qu'ils soient la cause d'effets indésirables nombreux et graves*** », appelant à « ***la nuance.*** ». C'est l'application à l'état chimiquement pur du **principe macronien** du « ***en même temps*** ». Nos distingués parlementaires de l'OPECST sont en ce sens de parfaits godillots du pouvoir...

Henri Dubost

In girum imus nocte ecce et consumimur igni

<https://ripostelaique.com/rapport-parlementaire-sur-les-effets-secondaires-des-vaccins-anti-covid-enfumage.html>